

# LA REVUE LEE

*Numéro 72  
Janvier 1997*

*"Au commencement était le sable, la soude, la chaux, le souffle et le feu"  
( Jacques Gondran de Robert )*

## Sommaire

**Le mot du Président**

**Libres propos**

**Perspectives 1997**

**Compte-rendu de l'assemblée générale d'Août 1996**

**Compte de résultats 1995**

**Les Gentilshommes-verriers du Languedoc**

**Gabre, centre de production verrière en ariège**

**Cotisations**

**Carnet familial**

# LE MOT DU PRESIDENT



## Bon anniversaire à la Réveillée-Jeunes

Cet été la Réveillée-Jeunes fête ses 10 ans (1987-1997). Elle a décidé, encouragée par le Conseil d'Administration, d'innover:

1- La Réveillée-Jeunes, dès le Vendredi 1er Août 1997, va rassembler en son sein ceux qui ont déjà pu l'apprécier depuis 10 ans, en y ayant participé, ainsi que ceux qui regrettent de n'avoir pu saisir cette opportunité jusque-là.

Ils sont déjà près de 40 à avoir approuvé ce projet. L'on constate que la moyenne d'âge y sera plus élevée qu'à l'accoutumée.

2- La Réveillée-Jeunes a choisi de se retrouver en forêt de Grésigne, l'un des 3 grands lieux prisés par nos ancêtres.

Elle donne le ton. La Réveillée-Adultes la rejoindra à Puycelsi, commune située à 50 Km environ au Nord-ouest d'Albi.

Nous allons la retrouver le Samedi 2 Août 1997. Nous passerons la soirée ensemble. Je ne saurai trop conseiller aux "Ariégeois" qui habituellement reçoivent "à domicile" lorsque nous nous réunissons au Mas d'Azil, de se préoccuper dès à présent de réserver un gîte sur place pour ce soir-là. Quelques chambres d'hôtes du Tarn sont indiquées en fin de la circulaire.

Bonne Année à toutes et à tous. A bientôt en Forêt de Grésigne.

Jacques Gondran de Robert  
Président de la Réveillée

*Libres propos ..... Libres propos .....*

*Réveillez-vous..... Cousins, cousines. Réveillons-nous enfin!*

*Les "de Machins" et les "de Trucs", ceux du Midi ou du Septentrion, venant d'Orient ou d'Occident..... ceux qui lambrissent les murs de leurs salons pour ne pas en voir les lézardes, ceux qui n'ont pas de salons et qui aimeraient en avoir, ceux qui courent à gauche et à droite assis sur une boussole et qui demandent leur chemin.....*

*Ceux qui vendent, ceux qui achètent... Ceux qui "estent" au Nord et ceux qui "ostent" au Sud.....*

*Enfin nous tous, Cousins, Cousines, il est temps que se réveille la sève de nos ancêtres, que nos terres portent à nouveau la graine fertile, et que le vent d'Autan l'éparpille afin que notre descendance sache que la Réveillée sort d'un long sommeil!*

*Faites le savoir par nos provinces et dans vos fratries, et que nul ne doute qu'à nouveau les foyers des verriers d'Arrière sont ravivés! que le verre magique et transparent coule sur nos outils, que nos souffles sont déjà vifs dans les cannes, afin que se façonnent les objets usuels, si simples et, transparents, substantif fruits du savoir faire transmis par les anciens.*

*N'écoutez plus les discours pontificalisés, le catalogue des redondancesle charme réconfortant des rengaines qui couvrent le silence sévère et intraitable de l'incapacité d'agir. Résolvons ensemble nos doutes, mettons en commun notre meilleur. Devenons communicants.... compatibles..... attentifs aux autres. Le seul problème étant que ces problèmes n'en sont plus, mais qu'ils sont devenus la norme de cet âge, à la fois inaugural et crépusculaire que nous n'avons peut-être pas assumé!*

*Ne craignons plus de perdre ce que nous possédons, qu'il s'agisse de notre vie ou de nos cultures; car cette crainte cesse lorsque nous comprenons que notre histoire et l'histoire du monde ont été écrites par la même main.*

*Alors les de Robert et les autres, nous tous, les croisés du nouvel âge, restaurerons les édifices d'alliance de nos familles afin que nos enfants, unis dans le même objectif de fraternité, partagent le même pain, boivent le même vin, équitablement autour de la grande table familiale.*

*Michel-Alain Madon... de Robert..... du fol Espoir.....*

*NB : Ah! que j'aurais aimé ne pas être l'auteur de ce billet d'humeur.... mais enfin.. si pour une modeste part, l'évolution procède de l'utopie, il me vient à espérer.....*

## Perspectives 1997

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à deux occasions. la première fois à Montjoie, juste après notre assemblée Générale annuelle. La deuxième fois, ils se sont réunis à Paris le 25 Novembre 1996. En cette circonstance, ils ont pu profiter de l'accueil très chaleureux que leur avaient réservé Henri et Christine Cabanac, 2 rue Pierre et Marie Curie, à quelques pas du Panthéon, encore en fête pour André Malraux. Bref, un grand soir. Qu'ils en soient à nouveau remerciés.

### *Rencontre annuelle de la Réveillée : le Samedi 2 Août 1997, en Grésigne.*

La forêt de **Grésigne**, dans le Tarn, à quelques 50 Km au Nord-Ouest d'Albi, est l'un des 3 sites historiques pour la Réveillée, avec la **Montagne Noire** et l'**Ariège**. Aucune de nos réunions annuelles ne s'y est encore tenue.

La journée du 2 Août se présenterait ainsi :

- à 10 heures : accueil des cousins
- vers 11 heures : exposé d'un historien (à mieux définir encore)
- repas "sortis des sacs", selon l'expression consacrée

- vers 15 heures : intervention de Madame Bellanger (auteur, faut-il le rappeler, de l'ouvrage magnifique "Verre et de prestige - 1550 - 1800 ")

Il s'agira plus d'un échange que d'un exposé. Madame Bellanger nous apprendra à reconnaître les verres anciens, les différencier selon les régions de production.... Les cousins qui disposent de verres pourront les lui présenter pour qu'elle les expertise au profit de tous.

(Intervention confirmée)

- vers 17 heures 30 : assemblée générale
- ensuite : Conseil d'Administration
- enfin : soirée dansante pour tous, avec repas toujours "sortis des sacs".

Le lieu de notre réunion sera précisé ultérieurement. Nous devrions disposer d'une superbe salle ancienne à Puycelsi.

### *La Réveillée-Jeunes : les 1 et 2 Août 1997, toujours en Grésigne*

La Réveillée-Jeunes fête ses 10 ans. Elle va donner le ton cette année. Les adultes rejoindront les jeunes en forêt de Grésigne.

Pour ne pas décourager de jeunes couples ou de jeunes cousins soucieux de tranquillité ou de confort (ce qui n'est pas encore un souci pour la majorité des 20 ans), la Réveillée-Jeunes a réservé le domaine de Lascroux (commune de Puycelsi, limitrophe de celle de Montmiral) qui comprend en particulier 3 chalets avec chambres de 4 à 8 personnes. Il existe des dortoirs dans un immeuble traditionnel, et des espaces pour tentes dans les prés alentours.

Notre cousin Jean-Claude MEDALE ( de grenier de Suère) signale que si le domaine de Lascroux devait être saturé, il met à la disposition de la Réveillée-Jeunes les prés de "Le Sauze", propriété familiale toute proche (ancienne verrerie)

## **Informations générales sur le fonctionnement de la Réveillée**

### **- De nouveau locaux :**

Le Maire du Mas d'Azil a commencé à aménager " la Maison des associations" et a réservé une place pour la Réveillée après l'intervention toujours efficace de notre Présidente sortante.

La Réveillée pourra bénéficier dès Janvier 1997 de placards propres pour y déposer ses archives. Elle dispose également de salles à proximité pour y consulter les archives ou pour se réunir.

En attendant, nous remercions encore Jean de Michaux d'avoir accepté de les entreposer chez lui, au Mas d'Azil.

### **- Un siège social inchangé :**

Il reste toujours à Font Brascou.

Pratiquement, le courrier général doit être envoyé directement à **Francine Mathieu**, notre nouvelle secrétaire (33 avenue Cantini - 13006 Marseille) ou à **Jacques Gondran de Robert**, notre nouveau Président (134 Rue de l'Abbaye des Prés - 59500 Douai)

Les courriers arrivant à Font Brascou sont retournés à Francine, sauf les relevés de comptes bancaires, destinés à notre Trésorier.

### **- Une évidence à rappeler :**

Tout doit être fait pour que chaque cousin puisse s'appropriier ou se réappropriier la Réveillée, et n'ait pas l'impression qu'elle est le fait de quelques uns seulement.

Les nouveaux locaux au Mas d'Azil vont permettre à ceux qui le veulent de consulter nos archives. Un archivage plus pragmatique devrait faciliter également l'accès à tel ou tel document.

Faut-il dire à nouveau que la circulaire peut comprendre les articles ou messages de tous ceux qui voudront en faire passer. L'exemple de Michel-Alain MADON dans la circulaire de Janvier 1997 peut être suivi par chacun d'entre nous.

### **- La plaquette "1995" en cours**

Tous les 5 ans, nous éditons une brochure spéciale de la Réveillée les meilleurs textes des interventions concernant les 5 années écoulées.

Francine MATHIEU ne devrait plus tarder à recevoir tous ces documents que nous devons publier. Le tirage sera fait aussitôt l'ensemble constitué. Raymond de Robert de la Fregeyre est impatient de la faire éditer.

### **- Questions diverses :**

Notre Président a été invité les 23, 24 et 25 Août 1996 au 5ème rassemblement décennal des familles DIEULEVEUT et Alliés qui se sont regroupées comme nous sous le régime de la loi de 1901.

Hervé Riols de Fonclare, désigné par notre nouveau Président pour représenter la Réveillée, nous a assuré qu'il avait été reçu de façon exemplaire. Il y a retrouvé avec plaisir notre cousin Jean-François des Robert qui est par ailleurs le secrétaire de cette association.

Nous pourrions envisager de rendre un jour prochain cette amicale invitation.

Notre cousin de Verbizier, 75 rue Buffon à Paris, nous a interrogé sur la publicité d'une maison de vins de Bordeaux, le cru 1995 lui ayant été présenté au nom de "chevalier DE VERBIZIER". Renseignements pris, il lui a été répondu par notre Président qu'il ne s'agissait que d'une maquette à lui seul proposée s'il devait passer commande. Il n'y a donc rien d'illégal, même si comme l'écrit notre cousin non sans humour, cette affaire "si elle est prestigieuse n'en n'est pas moins vexante..... surtout à 48 F la bouteille!!"

Alain RIOLS, qui participe régulièrement à nos rencontres annuelles, nous a fait parvenir un document de 11 pages, fruit de son intéressant travail, intitulé *“Une famille de gentilshommes verriers au 19ème siècle, les Riols de Fonclare, à la verrerie industrielle de Bousquet-d’Orb”*

Les cousins, curieux de connaître une des voies ayant permis le développement du verre en Occident, peuvent sans hésitation, se procurer le roman de Bernard TIRTIAUX “le passeur de lumière - Nivard de Chassepierre Maître verrier” (collection folio, chez Denoël) . Agréablement écrit, il reconstitue le parcours initiatique, plein d’aventures et de risques, permettant de devenir maître verrier. S’agissant d’un maître és-vitraux, l’auteur souligne qu’il doit *“être juste un passeur de lumière sur sa barque de verre”*.

### ***L’intérêt porté à la Réveillée et au verre se développe***

- **Les 7, 8 et 9 Novembre 1996** s’est tenu à Albi un colloque sur *de la verrerie forestière à la verrerie industrielle, du milieu du 18ème siècle aux années 1920.*

Il était organisé par l’Association Française pour l’Archéologie du Verre (A.F.A.V.) société savante qui a réuni plus de cent chercheurs et scientifiques qui s’intéressent tous à l’histoire du verre. notre président a pu y assister et ainsi nouer de nombreux contacts profitables à la Réveillée mais aussi très enrichissant à titre plus personnel. En particulier, il y a rencontré des descendants de gentilshommes verriers de Lorraine (famille d’HENNEZEL) comme de Venise (la famille SEGUSO travaille encore aujourd’hui à Murano).

Pourquoi, à l’avenir, ne pas privilégier d’autres échanges avec ceux avec qui nous partageons un moment d’histoire.

D’une manière plus générale, notre Président a ressenti, à cette occasion, qu’il existait une plus grande famille que la nôtre, la famille du verre où il fait bon vivre.

Le texte présentant le colloque a été le suivant :

*A partir du milieu du XVIIIème siècle, un changement profond s’esquisse dans l’industrie du verre en France : pour chauffer les fours, on abandonne progressivement le bois au profit du charbon. nouveau combustible, nouvelles capacités, nouvelles localisations. Les verreries quittent les forêts et se rapprochent des houillères ou des marchés urbains. A la fin du XIXème siècle, une modification aussi radicale affecte le système technique verrier. Non seulement le gaz de distillation se substitue au charbon, mais le four à pots cède la place au four à bassin. L’industrie verrière entre ainsi dans l’ère de la fabrication continue. L’essor de la production s’accompagne d’une mécanisation spectaculaire du travail qui est achevée à la fin des années 1920.*

*Cette histoire verrière de la première et de la seconde industrialisation connue dans ses grandes lignes, mérite réexamen. Que sait-on des raisons et des rythmes de ces mutations ? Il faudrait établir les états successifs de la géographie verrière, voir les comportements des pôles anciens et des nouveaux. D’autre part, à l’échelle des sites, l’étude des espaces de travail d’usage permet de saisir les conditions concrètes de la production? Le monde verrier, dans toutes ses composantes, a-t-il changé à la même allure ? Que sont devenu les ateliers familiaux ? quelles sont les origines du nouveau patronat verrier ? De quelle manière se sont constitués et transmis les savoir-faire ? On doit aussi s’interroger sur les gestes, la fatigue et les risques du métier. A mesure qu’entrepreneurs et main-d’oeuvre se distinguent, leurs relations, paisibles ou dramatiques, importent à l’historien. La création de la Verrerie Ouvrière d’Albi, il y a juste un siècle, nous le rappelle. L’industrie verrière, enfin, propose un éventail de produits et d’usages, dans une gamme étendue de qualités. De la bouteille au pavé, du miroir à la verrière, comment offre et demande se sont-elles réciproquement stimulées ?*

*Une trentaine de communications, dont plusieurs consacrées à d’indispensables comparaisons internationales, vont tenter de répondre à ces questions.*

Dès la publication intégrale des actes de ce colloque, vous en serez informé.

- du 6 Octobre au 6 Janvier 1997 a été organisé, toujours à Albi (au Musée Toulouse Lautrec), une exposition intitulée *Production verrière dans le Tarn du 18 au 19ème siècle*. Il s'agit en réalité de présenter **des verres anciens produits dans tout le Languedoc** par nos ancêtres pour un grand nombre d'entre eux.

La Réveillée ne pouvait pas rester passive devant une telle initiative due à M. Van RIESSEN, commissaire de l'exposition, qui n'est pas un étranger pour la Réveillée. Son intérêt pour le verre s'est déjà manifesté alors qu'il travaillait au service culturel du département de l'Hérault.

Il a pu rassembler de très belles pièces de tous les musées du Midi, celui du Mas d'Azil compris en ayant obtenu l'autorisation de chacun des Conservateurs responsables après leur avoir présenté les garanties de sécurité et d'assurances nécessaires.

Notre Président et bien d'autres ont fait part à M. Van RIESSEN qu'il serait dommage que seuls puissent en profiter (et encore de façon éphémère)

les privilégiés ayant eu la chance de se déplacer à Albi. Ce dernier a relevé le défi et a décidé d'éditer un fascicule sur son exposition.

La Réveillée a été mise à contribution pour quelques textes. Notre président a traité : "**les gentilshommes verriers du Languedoc**" et Marie-Geneviève Dagain : "**Gabre, centre de production en Ariège**".

Ces deux textes sont intégrés en fin de circulaire.

L'ouvrage est disponible au prix de 76 francs (frais d'envoi compris) en s'adressant directement à :

**V.O.A. - Verrerie d'Albi**  
Z.I. Albi - St JUERY  
81011 ALBI Cedex 9

30 exemplaires ont été commandés en souscription par la Réveillée.

Ils sont disponibles au prix de 66 Francs (frais d'envoi compris) aux premiers cousins qui se manifesteront jusqu'à épuisement.

L'ouvrage est présenté ainsi :

## **VERRES ET VERRERIES** **ou la production verrière dans le Tarn du XVII au XIXème siècle**

Catalogue de l'exposition au Musée Toulouse-Lautrec à Albi  
6 Octobre 1996 au 6 Janvier 1997

publié sous la direction de Wulf Van Riessen  
commissaire scientifique de l'exposition

### **Sommaire**

|   |    |
|---|----|
| Préface du président de la VOA (Verreire Ouvrière d'Albi)             | 7  |
| <i>Introduction à l'exposition</i> - Wulf Van Riessen                 | 9  |
| <i>La verrerie tarnaise a une longue tradition</i> - WVR              | 11 |
| <i>Le four à verre de Peuremoutou</i> - Danièle Foy                   | 13 |
| <i>Les creustes d'Arfons et de Sauze</i> - Yves Blaquièrre            | 15 |
| <i>Les gentilshommes verriers</i> - J. Gondran de Robert              | 16 |
| <i>La technique : souffler</i> - Alain Guillot                        | 18 |
| <i>La technique : mouler</i> - AG                                     | 20 |
| <i>Glossaire des objets de l'exposition</i> - WVR                     | 22 |
| <i>La Grésigne, centre de production verrière</i> - 1, WVR, JB        | 33 |
| <i>Revel, Arfons, centre de production</i> - 2, YS                    | 38 |
| <i>Verreries de Moussans, centre de production</i> - 3, Alain Riols   | 40 |
| <i>Gabre, centre de production en Ariège</i> - Geneviève Dagain       | 42 |
| <i>Le 19ème siècle verrier</i> - Jérôme Bonhôte                       | 44 |
| <i>Le palais de la Berbie, lieu de l'exposition</i> - Danièle Devynck | 50 |
| <i>La route du verre - route de tourisme culturel</i> - AR            | 52 |

|  |    |
|--|----|
| <i>L'inventaire des objets de l'exposition - WVR</i> | 54 |
| <i>Les collections verro en Midi-Pyrénées - WVR</i>  | 60 |

Catalogue de 64 pages, dont 17 pages de photos noir et blanc, et 12 pages de photos couleur.

## **Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 1996 sous la présidence de Marie Gondran (de Robert Labarthe)**

Le 3 Août 1996, les membres de la Réveillée se réunissaient en Assemblée Générale ordinaire à l'occasion de leur rencontre annuelle dans la Salle Polyvalente de MONTJOIE (Saint Lizier)

La présidente ouvre la séance à 11 heures, entourée de Jean de Verbizier Latreyte, Président d'honneur et d'Emile de Grenier, co-fondateur de la Réveillée. La présidente s'est exprimée ainsi :

Merci chers cousins d'être venus si nombreux, certains de très loin, d'autres de tout près, mais tous avec la même joie de se retrouver au sein d'une même et grande famille.

Je vais vous demander une minute de recueillement en hommage aux membres de la Réveillée qui nous ont quittés cette année. Nous pensons tous à Jane Sivadon, notre co-fondatrice et présidente d'honneur mais, malheureusement, elle n'a pas été la seule à nous quitter et nous disons à nos cousins dans le deuil qu'ils sont tous entourés de notre affection. Nous n'oublions pas non plus notre vice-président qui est malade (Yves de Robert Hautequere) - (Minute de recueillement).

### ***L'esprit de la Reveillée***

Cette année 95-96 a été une année marquante dans la vie de notre association.

Si nous déplorons les deuils, nous nous réjouissons de la pleine réussite de la fête de nos 20 ans d'existence.

A ce sujet, je tiens à vous lire quelques passages de la circulaire du 8 Novembre 1974, circulaire qui a donné naissance à la Réveillée et qui était signée par nos 4 fondateurs : André de Robert, Jane Sivadon, André de Verbizier et Emile de Grenier.

Je cite :

*" Installées depuis le début du XVI ème siècle en Ariège, nos 3 familles s'y sont fixées et y ont longtemps exercé la profession de la fabrication du verre .....Elles ont partagé les espoirs, les souffrances et sans doute aussi les erreurs des guerres de religion. Une certaine dispersion s'en est suivie".* Voilà ce que nous écrivait André de Robert en Novembre 1974.

L'intérêt du projet qui a donné naissance à la Réveillée était donc de faire rencontrer pour un enrichissement mutuel ceux qui étaient dispersés et séparés.

Ce qui nous a été proposé en plus par cette circulaire, c'est de greffer sur le tronc commun de nos ancêtres les divers rameaux que nous constituons les uns et les autres.

Faire une greffe est une opération présentant quelques risques, mais toujours en vue d'un meilleur avenir. Nous pouvons nous poser la question : *la Réveillée a-t-elle répondu aux souhaits de ses fondateurs ?*

Je vous laisse le soin d'y réfléchir.

En ma qualité de Présidente en exercice, pour encore quelques heures, je suis très heureuse de saluer notre cousin Emile de Grenier. Il est le symbole vivant des signataires de cette circulaire du 8 Novembre 1974. Nous lui disons merci d'être auprès de nous.

### *Les réunions du Bureau et du Conseil d'Administration*

Parlons maintenant de la vie de la Réveillée pendant l'année 95-96.

Nos réunions ont été ralenties, d'abord par le décès de Jane Sivadon, ensuite par la maladie d'un de ses vice-président et de votre présidente.

Nous n'avons pu réunir notre bureau de notre assemblée que début Février 96 à Toulouse. Nous n'avons pratiquement parlé ce jour là que trésorerie et annulé la demande de prêts aux banques.

Le Conseil d'Administration ne s'est réuni qu'une fois dans l'année, en Mai 96, encore à Toulouse, toujours pour des raisons de finance. La trésorerie a été de nouveau à l'ordre du jour. Nous avons parlé du programme d'aujourd'hui et des administrateurs qui avaient terminé leur mandat.

Je tiens à remercier Jacques et Jacqueline Vidal qui nous ont donné l'hospitalité dans leur appartement à Toulouse pour ces deux réunions.

### *Le dynamisme de la Réveillée*

J'en viens maintenant à l'élection des membres du conseil d'Administration appelés à remplacer les sortants. Nous étions à tort un peu inquiets, car remplacer et trouver 7 administrateurs nous paraissait très difficile. Et bien, ce sont 9 candidats qui sont proposés à vos suffrages.

J'en suis personnellement très heureuse. Cela prouve, si nous avons à le démontrer, la bonne santé de la Réveillée et j'espère que nous allons ensemble les élire tous les 9. Les statuts prévoient un maximum de 11 membres. Ils sont 11 restants en place, plus 9 que nous élirons, cela fera 20 au lieu de 18 que nous étions.

Je peux vous dire qu'il manque à chaque réunion plusieurs administrateurs parce qu'ils ont des empêchements. Je n'en ai jamais vu 18.

Par contre en votre nom, je remercie notre président d'honneur Jean de Verbezier d'être toujours présent aux réunions du Conseil d'Administration et aux Assemblées générales.

Je vais vous présenter les candidats par ordre alphabétique et chaque candidat pourra ajouter quelque chose s'il le désire à ce que je viendrai de dire, rectifier si je me suis trompée. Surtout, n'hésitez pas à intervenir.

Je vais commencer par la Réveillée jeune qui est conduite cette année par Rémi Gondran, étudiant, qui succède à Philippe de Robert Hautequere. Il est comme ses prédécesseurs Frédéric Bégon, Edouard Bégon, Philippe de Robert membre de droit du Conseil d'Administration. Je remercie Rémi qui a accepté en dernière minute de s'occuper de ses jeunes cousins. Je reconnais que les études absorbent les jeunes et qu'il n'est pas facile de trouver des candidats.

- **Marie-José Begon** - Attachée principale au ministère des finances (épouse de notre ancien président Michel Begon). Ce sont des de Robert Bousquet

- **Marc Dagain** - Chirurgien dentiste à Villeneuve d'Olmes en Ariège et organisateur de la journée en montagne dont il nous parlera tout à l'heure. C'est un de Verbizier Latreyte.

- **René Gondran** - Mon époux, sous-préfet à la retraite. Nous sommes des de Robert Labarthe.

- **Bertrand Lefévre** - Fils de Denise Sivadon et petit-fils de Renée et Paul Sivadon. C'est un de Verbizier Latreyte.

- **Michel-Alain Madon** - Responsable à Marseille d'un Service de reclassement de Cadres au chômage. Ce service s'intitule "Espace Cadres Marseille". Michel-Alain Madon aimerait s'occuper de la communication. C'est un de Robert Lafregeyre.

- **Francine Mathieu** - Elle était Directrice de la Maison de Santé protestante de Marseille. Elle est en retraite depuis peu. C'est une de Grenier Lallée.

- **Roger Parmentier** - Pasteur à la retraite et évangéliste. C'est un de Robert Lassagne

- **Ivan Sivadon** dont vous connaissez bien les parents et qui imprime notre circulaire depuis plusieurs années, ce dont nous le remercions. Il va voir la Réveillée de l'intérieur, ce qui sera peut-être plus intéressant pour lui. C'est un de Verbizier Latreyte.

Je ne présente pas **Jacques Ollé**, administrateur qui se représente à vos suffrages. (Fin de l'intervention de notre Présidente).

Le vote, comme les années précédentes, a lieu à mains levées, sans opposition.

Tous les candidats ont été élus ou réélus. La relève est assurée. La présidente les félicite et les convie au Conseil d'Administration.

Elle invite Marc Dagain à présenter le programme de la sortie en montagne du 5 Août, au "col des 3 seigneurs". Elle recommande enfin la visite de St Lizier, haut lieu des gentilhommes verriers du Couserans, aimablement commentée par le conservateur départemental des sites et des musées de l'Ariège, Madame Albertin.

Marie Geneviève Dagain recommande enfin d'emprunter "le train des Cathares" le 4 Août, avec un départ de la gare de Tarascon sur Ariège à 11 heures 15, et de lire "Les protestants du Mas d'Azil" d' Alice Weyss

### *Le rapport financier*

Le trésorier Jacques Gondran de Robert indique que le Conseil d'Administration, à sa demande, ne va pas proposer, en l'état, l'approbation des comptes de l'exercice 1995 (du 1er Janvier au 31 Décembre), ceux-ci n'étant pas présentés de façon à être facilement lisibles. Un intervenant demande qu'ils soient proposés au vote dès lors qu'ils sont définitifs. Le trésorier délégué, Jean François Sivadon, rappelle que le compte de résultat publié dans la circulaire 71 du mois d'Avril 1996 fait apparaître un solde créditeur de 11.514,70 Frs, et de 7.940,22 Frs au 30 Juin 1996.

Le vote a lieu, les comptes 1995 sont approuvés et l'assemblée donne quitus, à l'unanimité moins 7 abstentions, aux trésoriers.

La présidente reprend la parole pour donner une dernière information. A l'issue de la visite de Saint-Lizier, après le conseil d'administration de 19 heures, les cousins le désirant, sont invités à terminer la soirée autour d'un buffet campagnard dans cette même salle.

L'assemblée générale va prendre fin.....

Le président d'honneur, Jean de Verbizier, remercie Marie Gondran la présidente sortante pour son dévouement, associant son conjoint et les membres du bureau, en particulier Andrée et Jean-Francois Sivadon pour leur collaboration.

Il souligne "qu'être membre du Conseil d'Administration, membre du bureau, n'est pas une fonction honorifique; elle exige du titulaire une charge de travail importante et beaucoup de responsabilités"

Comme le veulent nos statuts, la relève est assurée.

Il est plus de 13 heures, la séance est levée, l'ordre du jour étant épuisé.

La présidente nous invite alors à passer à table en nous souhaitant bon appétit

## Compte de résultats - 1995

### 1. Charges

|      |                                      |                   |             |
|------|--------------------------------------|-------------------|-------------|
| 602  | Fournitures consommables             | 3 334,75          | 1,30%       |
| 603  | Achat de matériel jetable            | 910,97            | 0,30%       |
| 605  | Achat de matériel                    | 3 309,00          | 1,20%       |
| 611  | Sous-traitance                       | 7 300,00          | 2,70%       |
| 613  | Locations                            | 14 191,40         | 5,30%       |
| 616  | Prime d'assurances                   | 627,00            | 0,20%       |
| 621  | Personnel intérimaire                | 1 760,00          | 0,70%       |
| 623  | Publications / Expositions           | 120 773,62        | 45,40%      |
| 624  | Transport                            | 3 600,00          | 1,40%       |
| 6251 | Déplacements - Missions - Réceptions | 14 166,99         | 5,30%       |
| 6252 | Festivités - Réunions                | 57 375,50         | 21,50%      |
| 6253 | Subventions RJ                       | 2 708,32          | 1,00%       |
| 6260 | Frais postaux & télécommunications   | 11 567,41         | 4,30%       |
| 6500 | Autres charges gestion courantes     | 267,00            | 0,10%       |
| 6600 | Charges financières                  | 235,06            | 0,10%       |
| 6700 | Charges exceptionnelles              | 24 141,32         | 9,10%       |
|      |                                      | <b>266 268,34</b> | <b>100%</b> |

### 2. Produits

|     |   |                   |                |
|-----|---|-------------------|----------------|
| 701 | Cotisations                             | 23 940,00         | 9,00%          |
| 702 | Dons FEF                                | 2 910,00          | 1,10%          |
| 703 | Versements / frais réunions             | 53 552,00         | 20,10%         |
| 704 | Versements RJ                           | 2 960,00          | 1,10%          |
| 707 | Ventes de livres et brochures           | 14 747,00         | 5,50%          |
| 713 | Variations de stock (brochures, livres) | - 14 747,00       | -5,50%         |
| 740 | Subventions                             | 117 790,00        | 44,20%         |
| 770 | Produits exceptionnels                  | 25 177,32         | 9,50%          |
| 880 | Perte sur exercice                      | 39 939,32         | 15,00%         |
|     |   | <b>266 268,64</b> | <b>100,00%</b> |

Les deux textes qui suivent sont extraits de l'ouvrage publié sous la direction de Monsieur Van Riessen  
(Verres et verriers du 17ème au 19ème siècle)

## Les Gentilhommes-verriers du Languedoc

Par Jacques Gondran de Robert, Magistrat, Président de "La Réveillée"

*N.B. : Les numéros entre parenthèses, qui renvoient aux notes regroupées en fin d'article, n'apparaissent pas dans le texte édité, qui s'adresse au grand public et qui ne devait pas être plus long.*

Par acte de 1445, dit "Charte de Sommières" (1), Charles VII, roi de France, régleme le statut des "gentilhommes-verriers du pays de Languedoc". Ainsi, par décision royale, les activités de tout le sud qui s'étendait alors du Rhône à l'Océan Atlantique vont dépendre de la juridiction royale de Sommières, ville située entre Montpellier et Nîmes, dans l'actuel département du Gard, acquise par le roi Saint-Louis en 1248.

L'article premier dispose que nul ne peut exercer l'art et la science de verrerie "s'il est noble et procréé de noble génération" et s'il n'est "de généalogie de verriers" (2). Ce document indique la qualité double, propre au Languedoc, qui est exigé pour pouvoir bénéficier de toute l'organisation professionnelle et des privilèges que la charte décline en 15 points (3).

Les verriers étaient regroupés collectivement, autre originalité, sous l'autorité d'un Viguier, représentant du roi, juge et le conservateur de leurs privilèges. Dès l'origine, il s'était vu adjoindre le titre de Gouverneur. Il intervenait contre ceux, particuliers ou autorités, qui contrecarraient leurs droits (exemption de droit ordinaire, monopole de production et de commercialisation,...).

De la même façon, le Gouverneur veillait à ce que les verriers remplissent leurs obligations. Par exemple, pour éviter toute concurrence déloyale, il était vigilant durant toute la saison où le travail devant les fours était interdit, le plus souvent du 1er Mai à la mi-novembre. Ils

n'étaient rallumés que pour une période appelée "campagne" ou encore, vocable plus évocateur, "réveillée"

Sous sa présidence, tous les verriers du Languedoc se réunissaient en assemblée générale auxquelles ils étaient tenus de paraître ou de se faire représenter par procuration. Ils élisaient en leur sein des syndics, 1 "particulier" pour chacun des 5 départements, outre 3 "généraux", qu'ils déléguaient pour être leurs intermédiaires permanents auprès des pouvoirs publics.

En 1753, lors de la dernière assemblée tenue avant la Révolution, leur Syndic général, Jean de Robert, sieur de Montauriol (mon 9ème aïeul), rappelle que le privilège de travailler le verre sans déroger leur a été accordé par Saint-Louis, à titre de compensation, après s'être ruinés en le suivant "dans ses guerres les plus sanglantes". Ignace Chrestien, procureur du roi, le confirme (4). Il ne pourrait s'agir que de la 7ème croisade qui vit partir Louis IX en 1248 pour ne revenir qu'en 1254, après des années passées en Palestine (5), temps suffisant pour l'apprentissage du métier en un lieu riche pour le verre (6).

Avant de pouvoir exercer, les gentilhommes-verriers devaient, en principe, se faire immatriculer auprès de leur viguier qui, à cette occasion, contrôlait leur qualité de noble. Pour autant, ils ne furent pas dispensés de faire vérifier leur titre à la fin du 17ème siècle, à l'instar du reste de la noblesse d'extraction du royaume. Michel de Robert, "sieur de Biros", père du syndic général doyen Jean de Robert ("sieur de Montmirail"), malgré sa reconnaissance de noblesse le 7 septembre 1675 par le juge conservateur de Sommières, dut obtenir un jugement de maintenance de noblesse rendu le 12 août 1698 par Le Pelletier

de la Houssaye, intendant de la généralité de Montauban (7).

Les procès-verbaux de leurs assemblées générales ont aidé à recenser les 550 verreries ayant fonctionné du 15<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle et qui n'ont appartenu qu'à 50 familles. Il est vrai qu'était forte la pratique de mariages croisés, proches de l'endogamie. Ils vivaient dans des

contrées forestières, dont ils exploitaient le bois, à la manière rustique des gentilhommes campagnards. Ils n'ont pas su réagir devant le développement des manufactures de verre qui utilisait le charbon comme combustible. Leurs derniers foyers se sont éteints à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

1) Pour être plus exact, il faut préciser qu'à la toute première ligne de cette charte, il est dit que les privilèges sont "*confirmés*" par Charles VII, après avoir été précédemment "*octroyés par le Roy de France*". Il n'est pas fait mention du nom de ce Roi de France.

Le texte a été extrait du document original dressé par MARYE, notaire royal de Montpellier, le 21 avril 1656. Il est cité par SAINT-QUIRIN (les verriers du Languedoc 1290 - 1790 - pages 104 à 108).

(2) Traditionnellement, les chartes accordant des privilèges n'étaient pas octroyées de façon spontanée par leurs auteurs. Ces derniers étaient sollicités pour qu'ils les délivrent. L'on peut songer, sans prendre trop de risques, que ce sont nos ancêtres qui ont proposé à Charles VII de fixer de façon aussi sévère les conditions permettant de bénéficier des privilèges cités dans la Charte. Dès lors, ils devaient déjà réunir la qualité double : être déjà noble et déjà verrier. On les imagine mal intervenir pour définir des conditions qu'ils n'auraient pas remplies.

(3) Cette qualité double a été mise en exergue par le regretté James BARRELET (auteur d'un ouvrage qui est toujours la grande référence en la matière) devant notre assemblée au Mas d'Azil, le 1<sup>er</sup> août 1980. Il a exposé que cette charte "*est donc le premier et seul texte qui fasse de l'industrie du verre une chasse gardée au profit de la noblesse. Pourquoi ? Comment ? Pour le moment, personne ne le sait. Les autres chartes n'en parlent pas, ou en parlent très incidemment. C'est donc le Languedoc qui reçoit*

*l'honneur de ce privilège-là; il a été un peu étendu ensuite, on ne sait pas comment au reste de la France. Mais il était catégorique pour le Languedoc.*" Cf. Brochure "REVEILLÉE 80" page 9.

(4) Les propos tenus par les intéressés sont les suivants :

Discours du Syndic Jean de Robert-Montauriol

*"Je représente ici, Monsieur, avec ces MM. qui m'assistent, un corps considérable de noblesse, et je puis le dire, d'une noblesse très ancienne, qui vient aujourd'hui réclamer votre justice.*

*Nos ancêtres embrassèrent avec zèle les intérêts de l'Etat, et par un long et pénible service pendant les guerres les plus sanglantes sous le régime de Saint Louis, y perdirent leurs biens et leurs vies.*

*Ce monarque généreux, touché de l'état de leur familles désolées, ne voulant pas les confondre avec les roturiers, leur donna le privilège d'exercer l'art et science de verrerie sans déroger, exempta leurs ouvrages et les matières servant à les composer de tous les droits qui se perçoivent sur les denrées et les marchandises, et les mis sous une autorité souveraine. Ces privilèges qui nous appartiennent ont été successivement confirmés par tous nos Roi et par Louis quinzisième, heureusement régnant.*

*Déchus de l'état brillant de nos illustre guerriers, nous en conservons les sentiments et le désir ardent de les imiter. Notre principale attention est d'éviter la dérogeance, et qu'aucun roturier ne se mêle parmi nous et ne*

*s'ingère dans l'art que nous exerçons...."*

Le Procureur du Roi, Ignace Chrestien, a ensuite parlé en ces termes :

*"La noblesse est dans l'état civil la portion la plus précieuse; elle est le témoignage le plus distinctif de la vertu, ou pour mieux dire, c'est la vertu même qui est reconnue à ce coin. Celle de MM. Les gentilshommes verriers qui réclament aujourd'hui, Monsieur, votre justice pour le maintien de leurs privilèges et la conservation de leur droit exclusif d'exercer l'art et la science de la verrerie n'a pour cause que les services signalés que leurs ancêtres rendirent à la Religion et à la Patrie sous le règne de Saint-Louis.*

*Ce n'est qu'après avoir versé leur sang et ruiné totalement leur fortune que ces nobles obtinrent de la générosité de ce monarque une planche après leur naufrage : le Roi leur promit une exemption absolue de tous les droits ordinaires qui se lèvent sur les denrées et les marchandises du royaume, d'exercer l'art et la science de la verrerie sans encourir aucune dérogeance. Ce privilège leur est absolument personnel, et s'il y avait parmi eux quelques intrus, ils espèrent de votre justice que vous leur tendrez une main secourable pour le séparer d'un corps dont il n'a jamais fait partie et qui doit être absolument pur dans son intégrité et sans aucune tâche de roture."*

Réponse du Juge Conservateur François-Raymond-Joseph de Narbonne-Pelet

*"C'est avec plaisir, Messieurs, que je vous vois assemblés ici, sous la protection du Roi, pour travailler de concert avec nous aux moyens de remettre en vigueur des statuts depuis si longtemps négligés, et cependant d'une telle importance à la gloire et aux intérêts de votre corps, que vous devez les regarder comme le plus ferme soutien de vos privilèges, ces privilèges si anciens et si flatteurs, confirmez par tant de Rois jusqu'à celui qui règne si glorieusement parmi nous, conservez avec tant de soin par vos ancêtres qui vous les ont transmis comme un titre précieux de la noblesse de votre sang, et que vous devez également être jaloux de laisser dans toute leur intégrité à vos descendants. Ce n'est, Messieurs, que par une scrupuleuse exactitude à redresser les abus glissez parmi vous, que vous pourrez vous flatter de conserver à votre Etat ces avantages uniques et distinctifs du reste de la noblesse de ce royaume..."*

Ils sont cités par E. et D. de ROBERT-des-GARILS ("Gentilhommes-verriers - une commanderie - Un village 1973 - pages 131 à 133). Le procès-verbal de cette assemblée tenue à Sommières sous la présidence du juge-conservateur François-Raymond-Joseph de NARBONNE-PELET est déposé aux Archives Départementales du Gard (2,E 66-300). Il a fait l'objet

par la Réveillée d'un tirage intégral spécial.

Cette tradition orale n'est pas rapportée pour la circonstance. Elle est ancienne. En témoigne Thomas PLATTER, étudiant suisse qui vécut à Montpellier de 1595 à 1599, après avoir visité des verreries de la Boissière et d'Argeliès, proches de Saint-Paul *"Nous y vîmes des gentilshommes en vêtements de velours et de taffetas se tenant devant les fourneaux et faisant le verre. En France, à ce que l'on dit, c'est un privilège exclusivement réservé à la noblesse, aussi les nobles ruinés se laissent employer à cette industrie..."*

Cf. Félix Rodes, Les Gentilshommes-verrier et l'industrie du verre en Languedoc sous l'Ancien régime, Archives du Gard, BR 2025. Thèse de doctorat, remarquable par son sens critique et son esprit de synthèse - 1951 - page 89.

(5) Saint-Louis s'embarqua d'Aigues-Mortes le 25 août 1248. Il fut fait prisonnier en Egypte en avril 1250. Après versement d'une rançon, il restera 4 ans en "Syrie franque" du 13 mai 1250 au 24 avril 1254, en particulier à Saint-Jean d'Acre (aujourd'hui Akko en Israël), tout proche de la frontière nord avec "le Liban" actuel. Cf. René GROUSSET - L'épopée des Croisades - éd. PERRIN 1995 - pages 280 et suivantes.

(6) Cette région, appelée "Phénicie" par les grecs, pourrait même être une des trois régions qui sont à l'origine de la découverte du verre au X<sup>ème</sup> siècle avant l'ère chrétienne.

Cf. en particulier l'étude de Pierre BORDREUIL et son collaborateur J. L. OLIVIE "Sources orientales de l'Occident des verriers" présenté en août 1980 dans "Réveillée 80" page 19 et suivantes.

(7) Son immatriculation à Sommières le 7 septembre 1675 a été ainsi validée :

*"Le 7 septembre 1675, Jean-François de Trémolet de Bucelly, marquis de Montpezat, lieutenant-général des armées du roi, déclare, en qualité de capitaine viguier et gouverneur de Sommières, que Michel de Robert Biros est issu de noble race et ordonne qu'il sera mis au catalogue de ceux qui ont droit de jouir des privilèges et immunités accordées aux gentilshommes exerçant l'art de verrerie" Cf. SAINT QUIRIN - page 104.*

Le jugement de maintenance du 12 août 1698 a été versé à la Bibliothèque Nationale - Fonds Français N° 32298 - Folios 1421 - 1422 V. (Il y est porté mention de la reconnaissance de noblesse du 7 Septembre 1675)

## Gabre, centre de production verrière en Ariège

Pour nous qui vivons encore aujourd'hui sur les aires des anciens verriers, qui connaissons les ruines, les chemins, les champs et les bois où ils ont vécu, il est difficile d'en parler objectivement, et nous sommes plutôt enclins à les évoquer sur un plan familial, voir sentimental, et ce titre "Gabre, centre de production" a quelque chose d'insolite.

Gabre, c'est aujourd'hui une commune de cent habitants, mais qui, par le passé, en a connu environ quatre cents.

Peut-on pour autant parler de "centre de production" ? Un "centre" bien éclaté, alors, avec ses verreries bien disséminées dans les bois alentour, et franchissant largement les limites de Gabre, vers Aigues-Juntes, La Bastide de Serou, Cadarcet, etc.

On peut distinguer des verreries de plaines ou de vallon : Les Garils, Liouard, Bousquet, La Lèze, La Bade, Soulembel, Gabre, Le Bois de L'Hôpital, peut-être Rieutailhol, et des verreries de crêtes et de forêts : Mane, Gouttegay, Serre-de-Cor, Magnoua, La Croux, peut-être Lassere.

De la première verrerie établie avec certitude, les Garils, à Lioutard, il y a 1 km. De Lioutard à Gouttegay : 2 km ; de Gouttegay à Mane : 3 km ; de Mane à Serre-de-Cor : 4 km ; Serre-de-Cor - La Lèze : 5 km ; La Lèze - Bousquet : 1,5 km ; Bousquet - Soulembel : 1 km ; Soulembel - Magnoua : 1 km ; Magnoua - La Bade : 2 km ; La Bade - Gabre : 3 km ; Gabre - Bois-de-L'Hôpital : 2 km.

Sur tous ces sites, ont été retrouvés des tessons de verres anciens, des morceaux de pâte de verre et de creusets et, parfois, des vestiges de ce qui aurait pu être la sole d'un four. Les distances indiquées donnent un ordre de grandeur, mais ne prétendent pas être tout à fait exactes : en effet, en ce qui concerne le trajet d'une verrerie à l'autre, certains chemins existent encore exactement à la même place qu'il y a plusieurs siècles, et nous ne pouvons pas les emprunter sans penser aux verriers et à leurs familles, aux fournisseurs, aux négociants, aux métayers et serviteurs, au bétail qui les ont sillonnés ; d'autres chemins se sont plus ou moins déplacés, à la faveur des effondrements de terrain ou de coupes de bois ; d'autres, enfin, ont disparu. Mais nous devinons bien que les marcheurs et les cavaliers de jadis voyaient, comme nous, apparaître peu à peu les crêtes du Plantaurel vers le Nord, et le chapelet des hameaux : le Taoussoulet, Aigues-

Juntes-Le Fourne et son clocher, les Pierroutous, et, vers le Sud, sur fond de Pyrénées, le clocher de l'église d'Unjat ; ce qui tisse cette espèce de communion sentimentale dont nous parlions au début. Ajoutons que les distances et les schémas ne rendent pas la réalité la plus claire, celle du relief : sur notre commune et les voisines, nous évoluons constamment entre 300 et 600 mètres environ.

L'on sait que, sur ce secteur, les verreries citées ont fonctionné de 1550 à 1697. Avant 1550, des noms de verriers apparaissent dans l'histoire du pays (par ex. un commandeur de l'Ordre de Malte, à Gabre, en 1541, un Jean Grenier), mais sans que nous ayons de certitude sur leurs activités de verriers, et la destruction, sur ordre royal de la verrerie de La Rade, en 1697, en marque le terme.

Entre temps, les guerres de religion mettant aux prises au XVI<sup>e</sup> siècle les armées catholiques menées par Ange de Joyeuse au nom du roi, et les troupes protestantes dirigées par Jeanne d'Albret, ont dû avoir des conséquences néfastes sur l'activité de nos ancêtres verriers, tant ceux à proximité des grandes voies de communication, que ceux des collines boisées, où pénétraient les troupes en quête de cantonnements et de nourriture ; toutes ces verreries se signalaient par les fumées des foyers : sans feu, pas de four, pas de travail ; elles ne pouvaient donc pas fonctionner en toute discrétion.

Après 1697, ce sont les longues persécutions du XVIII<sup>e</sup> siècle, et les condamnations aux galères ainsi que le rasement des verreries, sur l'autre "pôle verrier" de l'Ouest, qui ont entravé notablement l'exercice de la profession. Pour Gabre, néanmoins, il est fort probable que cela a eu pour conséquence de "rouvrir" les verreries de Mane, où sont venus se réfugier les "contumax" de 1745 : Robert et Grenier et peut-être de La Lèze et de Soulembel, voire de Bousquet, pour autant qu'elles aient été totalement fermées auparavant.

Trouvait-on les matières premières nécessaires à la fabrication du verre sur ces collines ? Parallèlement à la chaîne tout à fait voisine du Plantaurel, qui appartient au massif des Pré-Pyrénées, et qui, calcaire, fournissait toute la chaux nécessaire, la Crête citée du Bois-de-L'Hôpital à Serre-de-Cor, offre, entre quelques coulées d'argile, un grès appelé dans le pays, "l'arène", c'est à dire un bon sable ; les forêts considérables, même encore aujourd'hui, et offrant des essences variées : chênes, hêtres, châtaignes, bouleaux, frênes,

aulnes, corniers, quelques pins fournissaient le combustible, à portée de la main, peut-on dire. Les cendres de toutes ces essences, les fougères, les genets complétaient les matières premières indispensables.

Il nous a indiqué un petit gisement de manganèse, tout près de Serre-de-Cor, et de cuivre et de plomb à Castelnau-Durban.

Il ne manquait donc que la salicorne et les algues pour la soude, mais un réseau de route ancien, romain et médiéval assurait la liaison avec la Méditerranée et l'Espagne, où l'on pouvait s'en procurer.

De quelle main d'oeuvre disposait nos verriers de Gabre ? Avant tout, ces gentilshommes-verriers, de Grenier, de Robert, de Verbizier travaillaient en famille et avec leurs proches ; outre ces aides de la verrerie, tout un monde de bûcherons, transporteurs, bergers, meuniers, menuisiers, ferronniers, maréchaux-ferrants, peut-être charrons, gravite, dont l'intense circulation de matière premières et de produits fabriqués rend la présence indispensable. C'est pourquoi les verriers de Gabre sont en partie, ce que l'on appelle aujourd'hui des "travailleurs saisonniers". Il faut imaginer, à la fin de l'été, gagnant leur point de campagne verrière, s'installant en famille autour du maître de la verrerie, qui les accueille, pour une période de 5 à 6 mois. Longtemps après l'extinction des verreries de Gabre proprement dites, ce mode de fonctionnement perdurera et les verriers de Gabre pourront garder un pied dans leur maison du lieu et en poser un autre dans les verreries du Couserans où d'ailleurs, à 30, 40, 50 km de chez eux, ou bien plus loin encore. Ils restent en liaison de travail et en relation familiales avec leurs parents de la Montagne Noire, du Languedoc, du Lot-et-Garonne, etc.

Il est temps de donner un aperçu de ce qu'était leur production, en qualité et en quantité. Durant cette période du XVIe, début du XVIIIe, les verriers de Gabre étaient spécialisés dans la fabrication de bouteilles ou d'objets d'usage courant (mais extrêmement variés, néanmoins) en verre blanc, le plus fin et le plus délicat, et en verre vert, ainsi obtenu à cause de la présence de résidus d'oxyde de fer dans le sable, mais moins prisé. On trouve encore dans nos maisons de nombreuses bouteilles en verre noir, brun, fumé, plus ou moins foncé : cette production là est vraisemblablement postérieure au XVIIIe siècle, ou provient de Mousans ou du Languedoc. Cette liste donnera une idée de la diversité de ces objets : abreuvoirs et baignoires d'oiseaux, bonbonnes, bougeoirs,

boules, baguiers, burettes, biberons, aiguières de plusieurs formes, confituriers, cannes, canards, chandeliers, coupes à champagne ou à fruits, carmes (flacons pour l'eau de Carmes), cloches à melon, carrelets, carafes et carafons, cylindres, fondeaux "framazous" = franc-maçon ?, gobelets, gourdes variées, encriers, entonnoir, gobe-mouches, fioles à médecines, dames-jeannes, flacons à sels parfums, mazarins, pare-seins, olivières, oeillères, porrons, refroidissoirs, verres variés, veilleuses, tastuguets, urinaux, salières et salerons, sampareilles, tinettes (oiseaux), ventouses, topettes, verres lampions, tire-lait, pots à conserve, pommades.

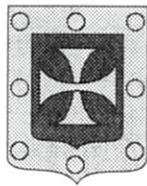
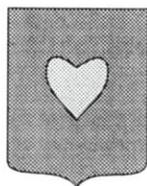
Ce sont bien des objets d'usage courant, certes, mais il en est au Musée du Mas d'Azil ou dans nos familles de fort élégants : destinés, sans doute, à des cadeaux de noce ou de baptême, à montrer son savoir-faire, et, pourquoi pas, à interrompre la monotonie des jours.

En conclusion, nous pourrions remarquer que malgré la dimension réduite de la commune de Gabre, malgré l'appartenance à d'autres communes de certains sites de verreries du XVIe et XVIIe, dont les ruines, les écrits, et la mémoire collective gardent le témoignage, on peut parler de "centre de production".

On a pu voir dans le nombre et la variété des objets fabriqués (et vendus par "grosses" ou par cent, parfois aussi à la pièce) qu'il s'agit d'une production très importante.

Il manque encore à évoquer le mode de fabrication : oui, chaque objet est fait en soufflant à la bouche et en le modelant à la main munie de la canne, car il n'y a aucune espèce de montage mécanique, ni pour la façon, ni pour l'alimentation des fours et des creusets en bois ou en matières premières ; mais, au vu des quantités considérables d'objets produits à la fin du XVIIIe et début du XIXe (ailleurs qu'à Gabre même) telles qu'elles apparaissent dans les livres de comptes, on se croit devant ce que l'on appelle depuis longtemps le "travail à la chaîne" ; mais l'on saisit bien que ce sont les hommes : les souffleurs et leurs aides, qui, au prix d'un travail d'équipe absolument parfait et qui prouve, tout autant que leur fabrication de quelques objets d'art, leur remarquable dextérité, les hommes, donc, qui ont joué ce rôle de machines bien huilées. Oui, ces gentilshommes-là étaient décidément une classe particulière ; on comprend qu'elle vivait, et par l'aristocratie foncière locale, qui voyait en eux des "cadets de Gascogne"...sans Gascogne !

Marie-Geneviève DAGAIN



## Carnet familial

### Naissances

La Réveillée félicite les grands-parents et les parents à l'occasion de la venue au monde de :

Julien, fils de Claire et Jacques Authier (de Grenier Belloc), le 28 Mars 1996 à aix-en-Provence

Charles, fils de Delphine et Houdet (de Robert Lautie), le 25 Mai 1996 à Bastia

Camille, fille de Nathalie et Vincent Pouvreau (de Verbizier Latreyte), le 21 Juin 1996 à Notre Dame d'Oé

Eulalie, file de Madame et Monsieur Thomas (de Fonclare), le 23 Août 1996 à Vannes

Clémence, fille de Béatrice et Vincent Dumas-Crouzillac, le wazzu 28 Novembre Brice 1996 à Toulouse

Robert - Serge Gars (de Robert de Fiches) et Madame née Marie-Catherine Courtade (de Robert Lafgèyre) ont la joie de vous annoncer la naissance d'Eloise, au foyer de leurs enfants Julien et Pascale Gars (de Robert de Fiches), le 7 Décembre 1996 à Paris

### Mariages

Nous participons à la joie des familles et formulons tous nos voeux de bonheur aux jeunes gens qui vont échanger leur consentement.

Madame Paul Gauriat, Monsieur et Madame Pierre-Louis Cambefort ont la l'honneur de vous faire part du mariage de leur petite-fille et fille Marie-Anne avec Monsieur Jean-Christophe Reussner

### Décès

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès

- de Madame Janine Jidkoff, le 25 Août 1996 à La Verrière

- du Docteur Paul Ollé (de Verbizier Lahajau).

- de Monsieur Pierre Rachet (de Verbizier Latreyte)

- de Monsieur Yves deRobert de Hautequere, Vice Président de la Réveillée. Depuis que Marion lui avait laissé cette responsabilité, il se réjouissait de pouvoir profiter de sa retraite pour mieux servir encore la Réveillée. Qui ne garde le souvenir de ce bel homme, au contact chaleureux et aux propos toujours bienveillants.

- de Monsieur Robert Planchon (de Robert-Garils). Il a été avec Dora le premier des nouveaux historiens de la Réveillée. Cet été encore, il s'interrogeait toujours sur cette coïncidence (?) qui veut que les grands centres verriers (Gabre, Arfons, Vaours) étaient aussi des sites de Commanderies. Il est le parrain sans aucun doute de la Réveillée ; c'est lui qui a suggéré de lui donner son nom de baptême, évocateur tant du passé que de notre présent et de notre futur.

### Distinctions

Nous nous réjouissons de la nomination de notre cousin Henri de TAPPIE de VINSAC dans l'Ordre National du Mérite. Toutes nos félicitations.

## Cotisations

|   |            |
|---|------------|
| Cotisation individuelle de base   | 120,00 Frs |
| Cotisation de base pour couple  | 150,00 Frs |
| Cotisation volontaire et facultative non limitative pour le fond d'entraide | 30,00 Frs  |
| Cotisation facultative pour les Jeunes encore à la charge de leurs parents  | 50,00 Frs  |

Envoyer dès maintenant vos règlements. Chèques libellés à l'ordre de La Réveillée  
(à l'adresse du trésorier : Henri CABANAC, 2 rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris)

NB1 : le montant des cotisations ne varie pas cette année

NB2 : les cotisations valent pour l'année civile, du 1er Janvier au 31 Décembre

Un règlement en Août 1996 ne vaut pas pour l'année 1997 en cours.

Samedi 12 Avril 1997 : Organisation d'une journée régionale "**Ile de France**"

chez **Christine et Henri CABANAC**  
2, rue Pierre et Marie Curie  
75005 - Paris

*Cocktail à partir de 17 heures au domicile*  
*Contact : 01 40 46 80 29*

*Quelques chambres d'hôtes dans le Tarn...*

| Canton                 | Epis  | Nom et adresse du propriétaire                                       | Téléphone                        | Date d'ouverture               | Nbr de ch. | Détails      | Tables d'hôte | Tarifs indicatifs | Caractéristiques  |
|------------------------|-------|--|----------------------------------|--------------------------------|------------|--------------|---------------|-------------------|---|
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 2/3NN | Mr CAMALET Jacques<br>St Jérôme 81140 CASTELNAU DE MONT.             | 63.33.10.09.<br>fax 63.33.20.28. | 1er.03 au 30.10.               | 2          | 2 Se         | OUI           | 150/250 F         | Région des Bastides<br>Camping à la ferme sur place                                 |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 2 NN  | Mme CUQ Lucette<br>Le Verdier 81140 CASTELNAU DE MONT.               | 63.33.92.07.                     | Permanent                      | 2          | 1 L + 1 Se   | NON           | 130/180 F         | Région viticole : vins du Gaillacois<br>Camping à la ferme sur place                |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 3 NN  | Mme DELPECH Annie<br>Place de l'Eglise 81140 CAHUZAC SUR VERE        | 63.33.80.25.<br>de 13 H à 16 H   | Permanent                      | 2          | 2 Se         | NON           | 160/210 F         | Sur la place du village   |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 3 NN  | Mme MIRAILLE Claudine<br>Place de l'Eglise 81140 CAHUZAC SUR VERE    | 63.33.91.53.                     | Permanent                      | 3          | 2 Se + 1 Sdb | OUI           | 170/250 F         | Maison entièrement restaurée, dans le centre du village                             |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 2 NN  | Mme GAIGNARD Jeanne<br>Prat Barrat 81140 PUYCELCI                    | 63.33.11.22.                     | Permanent                      | 3          | 1 Se + 1 Sdb | OUI           | 120/230 F         | Maison dominant la Vallée de la Vère<br>Calme et espace                             |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 2/3NN | Mme POUSSOU Yvette<br>Village 81140 PENNE                            | 63.56.33.89.                     | Permanent                      | 2          | 2 Se         | NON           | 130/180 F         | Dans un village fortifié  |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 1/2NN | Mr ROBERT Charles<br>Luman 8140 CASTELNAU DE MONTMIRAL               | 63.33.10.20.                     | De mars à octob.               | 4          | 1 Sdb + 1 Se | OUI           | 70/180 F          | Propriété viticole  |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 3 NN  | Mme ROQUES Josette<br>Laval 81140 PUYCELCI                           | 63.33.11.07.                     | Permanent                      | 3          | 3 Se         | OUI           | 140/225 F         | Maison ancienne (1872), au pied du village fortifié. Camping à la ferme à proximité |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 3 NN  | Mme SALVADOR Christine<br>Place des Arcades 81140 Castelnau de Mont. | 63.33.17.44. ou<br>63.33.12.85.  | Permanent                      | 5          | 2 Sdb + 3 Se | NON           | 180/220 F         | Immeuble ancien dans le village   |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 3 NN  | Mme GALAUP Lucette<br>Le Vert 81140 CASTELNAU DE MONT.               | 63.33.13.87.                     | Permanent                      | 2          | 2 Se         | OUI           | 145/170 F         | A la ferme.<br>Près de la forêt de la Grésigne                                      |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 3 NN  | Mr et Mme JOUARD Christian<br>Meilhournat 81140 LARROQUE             | 63.33.11.18.                     | Permanent. Sur résa. l'hiver   | 2          | 1 Se + 1 Sdb | OUI           | 240/280 F         | Grande maison de maître avec parc et piscine privée                                 |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 3 NN  | Mr et Mme CAZEAUX Jean-Paul<br>Peyre Blanche 81140 LARROQUE          | 63.33.10.92.                     | Permanent sauf du 1er au 15.09 | 5          | 5 Se         | NON           | 120/240 F         | Ferme auberge sur place<br>En pleine forêt de la Grésigne                           |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 2 NN  | Mme GOTTSCHALK Angela<br>La Capelle 81140 PUYCELCI                   | 63.33.15.91.                     | 1er.04 au 30.09.               | 2          | 1 L + 1 Se   | OUI           | 110/210 F         | Au calme, chez un artiste anglais   |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 3 NN  | Mme DE BOYER MONTEGUT<br>Village 81140 PUYCELCI                      | 63.33.13.65.<br>fax 63.33.20.99  | Permanent                      | 3          | 3 Se         | NON           | 190/390 F         | Demeure typiquement restaurée, au coeur du village. Piscine et gîtes sur place      |
| CASTELNAU DE MONTMIRAL | 2 NN  | Mme CHEMINAT Gylène<br>Les Guys 81140 CASTELNAU DE MONT.             | 63.33.17.78.<br>fax 63.33.21.25. | Permanent                      | 2          | 2 Sdb        | OUI           | 200 F             | Proche de Castelnau et de la forêt de la Grésigne. A la ferme.                      |
| CORDES                 | 3 NN  | Mr ALUNNI-FEGATELLI Jean<br>La Bouriette 81170 ST MARCEL CAMPES      | 63.56.07.32.                     | 15.02 au 31.12.                | 5          | 5 Sdb        | NON           | 230/390 F         | Piscine et auberge de campagne sur place (restauration)                             |
| CORDES                 | 3 NN  | Mr KERJEAN Louis<br>Le Kerglas La Védillerie 81170 Les Cabannes      | 63.56.04.17.<br>fax 63.56.18.56  | Permanent                      | 5          | 1 Se + 4 Sdb | NON           | 225/385 F         | Ferme auberge sur place. Face à la cité médiévale de Cordes                         |
| CORDES                 | 3 NN  | Mr RAUSCHER Claude<br>Le Moulin de Vindrac 81170 VINDRAC             | 63.56.08.32.                     | Permanent                      | 2          | 2 Se         | NON           | 200/300 F         | Ancien moulin restauré avec goût, près de Cordes.                                   |
| CORDES                 | 3 NN  | Mr et Mme RONDEL Christian<br>Les Tuileries 81170 CORDES             | 63.56.05.93.                     | Permanent                      | 3          | 3 Se         | OUI           | 230/250 F         | Au pied de Cordes, ancienne demeure rénovée, avec piscine privée                    |
| CORDES                 | 2/3NN | Mr et Mme THORNLEY Patricia et Dennis<br>Aurifat 81170 CORDES        | 63.56.07.03.                     | Permanent                      | 3          | 1 Sdb + 1 Se | NON           | 200/300 F         | Maison de caractère à 5 mn de Cordes avec piscine privée. Propriétaires anglais.    |
| SALVAGNAC              | 3 NN  | Mr JOLY Alain<br>Moulin de Trusse 81630 La Sauzière St Jean          | 63.40.50.24.<br>fax 63.33.57.12. | Mi avril à fin septembre       | 3          | 3 Sdb        | OUI           | 270/280 F         | Parc ombragé, lac, douces collines. Entre Toulouse - Albi - Montauban               |
| VAOUR                  | 2 NN  | Mr LACOMBE René<br>Café de la Terrasse 81140 PENNE                   | 63.56.31.02.                     | 1er.03 au 30.10.               | 2          | 2 Se         | OUI           | 120/210 F         | Village fortifié. Panorama sur le château et la rivière                             |
| VAOUR                  | 1 NN  | Mr VIGUIE Pierre<br>Place de l'Eglise 81140 ST MICHEL DE VAX         | 63.56.34.58.                     | du 30.03 au 15.11              | 1          | 1 Se         | OUI           | 170/180 F         | Sur la place du village   |

# LA RÉVEILLÉE

Sigif

Chers Cousins, chères Cousines

Sauf erreur de notre part, que nous réparerons aussitôt si vous nous le signalez, vous n'avez pas réglé votre cotisation depuis plus d'une année.

Notre trésorerie, qui n'est alimentée en fait que par les cotisations, ne nous permet pas aujourd'hui d'envoyer la dernière circulaire (n° 72) qui comprend une vingtaine de pages à tous les Cousins.

Il se peut que la Réveillée ne réponde pas ou ne réponde plus à vos attentes. Si tel était le cas nous serions intéressé de connaître votre point de vue. Sachez que dans la circulaire n° 72, une rubrique "Libres Propos" vient d'être initiée.

S'il s'agit d'un simple oubli de votre part, il vous suffit de vous mettre à jour pour cette seule année 1997 pour recevoir aussitôt la circulaire n°72 dans son intégralité, ainsi que plus tard celle qui sera diffusée avant notre rencontre annuelle du 2 août 1997 en Forêt de Grésigne (Tarn).

|   |            |
|---|------------|
| Cotisation individuelle de base   | 120,00 Frs |
| Cotisation de base pour couple  | 150,00 Frs |
| Cotisation volontaire et facultative non limitative pour le fond d'entraide | 30,00 Frs  |
| Cotisation facultative pour les Jeunes encore à la charge de leurs parents  | 50,00 Frs  |

Envoyer dès maintenant vos règlements. Chèques libellés à l'ordre de La Réveillée (à l'adresse du trésorier : Henri CABANAC, 2 rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris)

NB1 : le montant des cotisations ne varie pas cette année

NB2 : les cotisations valent pour l'année civile, du 1er Janvier au 31 Décembre

Un règlement en Août 1996 ne vaut pas pour l'année 1997 en cours.

Au verso, vous trouverez le début du texte de la circulaire n°72. La fiche de la Réveillée Jeune qui fête ses 10 ans est jointe également. Ils sont déjà près de 40 "jeunes" à avoir approuvé ce projet. L'on constate que la moyenne d'âge y sera plus élevée qu'à l'accoutumée.

De toute façon, bonne année à tous et à bientôt, peut-être en forêt de Grésigne.

Jacques Gondran de Robert  
Président de la Réveillée

## Perspectives 1997

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à deux occasions. la première fois à Montjoie, juste après notre assemblée Générale annuelle. La deuxième fois, ils se sont réunis à Paris le 25 Novembre 1996. En cette circonstance, ils ont pu profiter de l'accueil très chaleureux que leur avaient réservé Henri et Christine Cabanac, 2 rue Pierre et Marie Curie, à quelques pas du Panthéon, encore en fête pour André Malraux. Bref, un grand soir. Qu'ils en soient à nouveau remerciés.

### ***Rencontre annuelle de la Réveillée : le Samedi 2 Août 1997, en Grésigne.***

La forêt de **Grésigne**, dans le Tarn, à quelques 50 Km au Nord-Ouest d'Albi, est l'un des 3 sites historiques pour la Réveillée, avec la **Montagne Noire** et l'**Ariège**. Aucune de nos réunions annuelles ne s'y est encore tenue.

La journée du 2 Août se présenterait ainsi :

- à 10 heures : accueil des cousins
- vers 11 heures : exposé d'un historien (à mieux définir encore)
- repas "sortis des sacs", selon l'expression consacrée
- vers 15 heures : intervention de Madame Bellanger (auteur, faut-il le rappeler, de l'ouvrage magnifique "Verre et de prestige - 1550 - 1800 ")  
Il s'agira plus d'un échange que d'un exposé. Madame Bellanger nous apprendra à reconnaître les verres anciens, les différencier selon les régions de production.... Les cousins qui disposent de verres pourront les lui présenter pour qu'elle les expertise au profit de tous.  
(Intervention confirmée)
- vers 17 heures 30 : assemblée générale
- ensuite : Conseil d'Administration
- enfin : soirée dansante pour tous, avec repas toujours "sortis des sacs".

Le lieu de notre réunion sera précisé ultérieurement. Nous devrions disposer d'une superbe salle ancienne à Puycelsi.

### ***La Réveillée-Jeunes : les 1 et 2 Août 1997, toujours en Grésigne***

La Réveillée-Jeunes fête ses 10 ans. Elle va donner le ton cette année. Les adultes rejoindront les jeunes en forêt de Grésigne.

Pour ne pas décourager de jeunes couples ou de jeunes cousins soucieux de tranquillité ou de confort (ce qui n'est pas encore un souci pour la majorité des 20 ans), la Réveillée-Jeunes a réservé le domaine de Lascroux (commune de Puycelsi, limitrophe de celle de Montmiral) qui comprend en particulier 3 chalets avec chambres de 4 à 8 personnes. Il existe des dortoirs dans un immeuble traditionnel, et des espaces pour tentes dans les prés alentours.

Notre cousin Jean-Claude MEDALE ( de grenier de Suère) signale que si le domaine de Lascroux devait être saturé, il met à la disposition de la Réveillée-Jeunes les prés de "Le Sauze", propriété familiale toute proche (ancienne verrerie)

*à suivre .....*